

MARCHE PUBLIC DE SERVICES**LISTE DES PRIX (LP)****Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage**

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST

Objet du marché

Entretien des dépendances vertes du réseau routier national – Districts de Lyon, Saint-Étienne, Valence, Chambéry-Grenoble et Mâcon

Lot n°8 – District de Mâcon – Saône et Loire périmètre État

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T (en chiffres)
SERIE DE PRIX 100 : FAUCHAGE		
	Conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, les prix 101 à 112 rémunèrent les opérations et sujétions suivantes : - les frais d'installation de chantier ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les personnels et matériels nécessaires au fauchage ; - l'exécution proprement dite du fauchage ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des engins ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - la finition manuelle autour des glissières, poteaux de signalisation, arbres, etc. ; - l'évacuation des produits de fauchage au droit des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales (caniveau, regard à grille, bouche d'égout, etc.) ; - toutes les sujétions d'exécution.	
101	FAUCHAGE MECANIQUE DES ACCOTEMENTS ENTRE 0 ET 4 METRES Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage mécanique des accotements sur des zones comprises entre 0 et 4 mètres du bord de chaussée avec un engin adapté. LA JOURNEE (j) :	
102	FAUCHAGE MECANIQUE DES ACCOTEMENTS entre 4 METRES et 8 METRES Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage mécanique des accotements sur des zones situées au delà de 4 mètres et jusqu'à 8 mètres du bord de chaussée avec un engin adapté. LA JOURNEE (j) :	
103	FAUCHAGE MECANIQUE DES ACCOTEMENTS AU DELA DE 8 METRES Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage mécanique des accotements sur des zones situées au delà de 8 mètres du bord de chaussée avec un engin adapté. LA JOURNEE (j) :	
104	FAUCHAGE MECANIQUE SOUS GLISSIERE Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage mécanique sous glissière avec un engin adapté. LA JOURNEE (j) :	
105	FAUCHAGE MECANIQUE SOUS GLISSIERE ET ACCOTEMENTS ENTRE 0 ET 4 METRES Ce prix rémunère, à la journée, l'atelier de fauchage mécanique sous glissière et accotements entre 0 et 4 mètres du bord de chaussée avec des engins adaptés. LA JOURNEE (j) :	
106	FAUCHAGE MECANIQUE DES ILOTS Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage mécanique du terre plein central ou des îlots avec du matériel de type REFORM ou AEBI, y compris le complément de finition manuelle autour de tous les obstacles. LA JOURNEE (j) :	
107	FAUCHAGE DES BASSINS ET DES DIGUES AVEC ROTO-FAUCHEUSE Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage des bassins et des digues avec roto-faucheuse. LA JOURNEE (j) :	

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T (en chiffres)
108	FAUCHAGE DES BASSINS ET DES DIGUES AVEC MATERIEL DE TYPE REFORM ou AEBI Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage des bassins et des digues avec du matériel de type REFORM ou AEBI. LA JOURNEE (j) :	
109	DEBROUSSAILLAGE OU DEFRICHAGE MECANIQUE Ce prix rémunère, à la journée, les opérations de débroussaillage ou de défrichage avec engins adaptés. LA JOURNEE (j) :	
110	FAUCHAGE MANUEL SUR ZONES DIFFICILES D'ACCES Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage manuel sur zones difficiles d'accès (zones étroites :espaces verts situés le long des murs, clôtures, glissières de sécurité ou zones à très forte déclivité,etc...). LA JOURNEE (j) :	
111	FAUCHAGE MANUEL DES BASSINS ET DES DIGUES Ce prix rémunère, à la journée, le fauchage manuel des bassins et des digues. LA JOURNEE (j) :	
112	RAMASSAGE DES RESIDUS DE COUPE Ce prix rémunère, à la journée, conformément aux prescriptions du CCTP, le ramassage des résidus de coupe sur décision et aux endroits désignés par le maître d'ouvrage. Il comprend notamment : - les frais d'installation de chantier, - l'amenée, le repliement de tous les matériels nécessaires au ramassage, - les frais d'entretien et de fonctionnement des matériels, - les frais de personnel d'encadrement et d'exécution, - l'évacuation des produits en centre de revalorisation choisi par l'entreprise y compris les frais de transport et de traitement, - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	
SERIE DE PRIX 200 : ENTRETIEN DE VEGETAUX, ARBRES ET ARBUSTES		
200	INSTALLATION DE CHANTIER POUR ENTRETIEN DES VEGETAUX Ce prix rémunère, à la journée d'intervention, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, l'installation des chantiers d'entretien des végétaux, arbres et arbustes pour les travaux concernant les prix 201 à 216 quelle que soit la nature des prestations et la quantité à traiter. Il comprend notamment : - les frais d'installation de chantier ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les personnels et matériels nécessaires à la taille, l'élagage, l'abattage ou l'essouchage ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des engins ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - le pansement sur les coupes et le débit sur place des branches maîtresses ; - le nettoyage des chaussées, trottoirs ou tout autre lieu qui auraient pu être salis par des résidus divers lors des différentes opérations ; - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	
201	ELAGAGE OU TAILLE DOUCE D'ARBRES DE MOINS DE 3 ANS Ce prix rémunère, à l'unité, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, l'élagage ou la taille douce pour des arbres dont l'âge est de moins de trois ans. L'UNITE (U) :	
202	ELAGAGE OU TAILLE DOUCE D'ARBRES DE PLUS DE 3 ANS Ce prix rémunère, à l'unité, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, l'élagage ou la taille douce pour des arbres dont l'âge est de plus de trois ans. L'UNITE (U) :	
203	ABATTAGE D'ARBRES DE MOINS DE 8 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage pour un arbre dont la hauteur est inférieure ou égale à 8 mètres. L'UNITE (U) :	
204	ABATTAGE D'ARBRES ENTRE 8 ET 12 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage pour un arbre dont la hauteur est supérieure à 8 mètres et inférieure à 12 mètres. L'UNITE (U) :	
205	ABATTAGE D'ARBRES SUPERIEUR A 12 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage pour un arbre dont la hauteur est supérieure ou égale à 12 mètres. L'UNITE (U) :	

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T (en chiffres)
206	ABATTAGE CONTROLE/DEMONTAGE D'ARBRES DE MOINS DE 8 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage contrôlé ou démontage pour un arbre dont la hauteur est inférieure ou égale à 8 mètres. L'UNITE (U) :	
207	ABATTAGE CONTROLE/DEMONTAGE D'ARBRES ENTRE 8 ET 12 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage contrôlé ou démontage pour un arbre dont la hauteur est supérieure à 8 mètres et inférieure à 12 mètres. L'UNITE (U) :	
208	ABATTAGE CONTROLE/DEMONTAGE D'ARBRES SUPERIEUR A 12 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage contrôlé ou démontage pour un arbre dont la hauteur est supérieure ou égale à 12 mètres. L'UNITE (U) :	
209	TAILLE D'ARBRES DE MOINS DE 10 METRES PAR LAMIER Ce prix rémunère, à la journée, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, la taille d'arbres de moins de 10 mètres sur une face par lamier. Il comprend notamment : - la définition contradictoire des éléments à traiter ; - les frais d'installation de chantier ; - la réalisation de la prestation de taille proprement dite avec tous les matériels et personnels nécessaires à la bonne exécution de la prestation ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les personnels et matériels nécessaires à la réalisation de la prestation ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des engins ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - le nettoyage des chaussées, trottoirs ou tout autre lieu qui auraient pu être salis par des résidus divers lors des différentes opérations ; - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	
210	TAILLE D'ARBRES DE PLUS DE 10 METRES PAR LAMIER Ce prix rémunère, à la journée, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, la taille d'arbres dont la hauteur est supérieure ou égale à 10 mètres sur une face par lamier. Il comprend notamment : - les frais d'installation de chantier ; - la réalisation de la prestation de taille proprement dite avec tous les matériels et personnels nécessaires à la bonne exécution de la prestation ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les personnels et matériels nécessaires à la réalisation de la prestation ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des engins ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - le nettoyage des chaussées, trottoirs ou tout autre lieu qui auraient pu être salis par des résidus divers lors des différentes opérations ; - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	
211	BROYAGE DES RESIDUS DE COUPE ET DE TAILLE Ce prix rémunère, à la journée, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, le broyage des branches. Il comprend notamment : - les frais d'installation de chantier ; - la réalisation de la prestation de broyage proprement dite avec tous les matériels et personnels nécessaires à la bonne exécution de la prestation ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les personnels et matériels nécessaires à la réalisation de la prestation ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des engins ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - le nettoyage des chaussées, trottoirs ou tout autre lieu qui auraient pu être salis par des résidus divers lors des différentes opérations ; - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	
212	EVACUATION, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES RESIDUS Ce prix rémunère, au mètre cube, le ramassage, le transport, l'évacuation en centre de recyclage des résidus de coupe (fauchage/débroussaillage), de taille, d'élagage ou d'abattage. LE METRE CUBE (m³) :	
213	ESSOUCHAGE D'ARBRE DE MOINS DE 8 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'essouchage des racines d'un arbre dont la taille est inférieure à 8 mètres, y compris l'évacuation de la souche. L'UNITE (U) :	
214	ESSOUCHAGE D'ARBRE SUPERIEUR A 8 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'essouchage des racines d'un arbre dont la taille est supérieure ou égale à 8 mètres, y compris l'évacuation de la souche. L'UNITE (U) :	
215	DIAGNOSTIC DE L'ETAT SANITAIRE DES ARBRES Ce prix rémunère, à la journée, la réalisation d'un diagnostic de l'état sanitaire des arbres, y compris marquage des sujets et rapport avec plans et tableau de recensement. LA JOURNEE (j) :	

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T (en chiffres)
216	ATELIER D'ABATTAGE MECANIQUE Ce prix rémunère, à la journée, conformément aux prescriptions du CCTP, la mise en œuvre d'un atelier d'abattage mécanique des arbres avec chargement des coupes. Il comprend notamment : - les frais d'installation de chantier ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les personnels et matériels nécessaires à la réalisation de la prestation ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des matériels ; - les frais de personnel d'encadrement et d'exécution ; - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	
SERIE DE PRIX 300 : ENTRETIEN DES MURS ET ECRANS ANTI BRUIT		
	Conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, les prix 301 à 302 rémunèrent les opérations et sujétions suivantes : - les frais d'installation de chantier ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les personnels et matériels nécessaires au nettoyage, débroussaillage ou défrichage ; - l'exécution des prestations de nettoyage ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des engins ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - les frais liés aux difficultés particulières d'exécution (travail sur corde,...) ; - l'évacuation des produits résultant de l'entretien en décharge choisie par l'entreprise, y compris les frais de traitement ; - le nettoyage des chaussées, trottoirs ou autres lieux qui auraient pu être salis par des résidus divers, le ramassage, le transport, l'évacuation en décharge ou le traitement des produits ; - toutes les sujétions d'exécution.	
301	NETTOYAGE DE MURS OU ECRANS ANTI BRUIT Ce prix rémunère, à la journée, le nettoyage manuel, sélectif ou non, de mur (de tous types). LA JOURNEE (j) :	
302	PLUS-VALUE POUR UTILISATION D'UN ENGIN AVEC NACELLE Ce prix rémunère la plus-value applicable au prix 301 pour l'utilisation d'un engin avec nacelle. PLUS-VALUE (PV) :	
SERIE DE PRIX 400 : DESHERBAGE DES ACCOTEMENTS A LA BROUSSE MECANIQUE		
401	DESHERBAGE DES ACCOTEMENTS A LA BROUSSE MECANIQUE Ce prix rémunère, à la journée, le désherbage des accotements à l'aide d'une brosse de désherbage mécanique, de diamètre adapté à la prestation, avec balai en toron ou balai en acier méplat montée sur un matériel adapté. Il comprend notamment : - les frais d'installation de chantier ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les matériels et personnels nécessaires à l'exécution de la prestation ; - l'exécution de la prestation ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des matériels ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	
402	RAMASSAGE DES DETRITUS Ce prix rémunère, à la journée, l'enlèvement des végétaux de quelque nature que ce soit et des objets et débris non végétaux (sacs plastiques, paires-chocs,...). LA JOURNEE (j) :	
403	EVACUATION ET TRAITEMENT DES DETRITUS RECOLTES Ce prix rémunère, au kilogramme, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, l'évacuation et le traitement ou la mise en décharge agréée (laissée à l'initiative de l'entreprise et validée par le maître d'ouvrage), des déchets ramassés, y compris la T.G.A.P. et toutes sujétions. L'entreprise devra fournir les bordereaux de mise en décharge, remis par la société agréée. Les quantités seront payées sur la base de ces justificatifs. Il comprend notamment : - le transport des déchets depuis la zone de chantier vers l'unité de traitement ou de mise en décharge ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des matériels ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - l'ensemble des taxes de traitement et élimination ; - toutes les sujétions d'exécution. LE KILOGRAMME (kg) :	
SERIE DE PRIX 500 : DESTRUCTION DES PLANTES INVASIVES EXOTIQUES		
501	COUPE MECANIQUE DES RENOUÉES ASIATIQUES Ce prix rémunère, à la journée, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, la coupe mécanique des renouées asiatiques (dont renouée du Japon) à l'aide d'une motofaucheuse équipée d'une barre de coupe. Il comprend notamment : - les frais d'installation de chantier ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les matériels et personnels nécessaires à l'exécution de la prestation ; - l'exécution de la prestation ; - les frais d'entretien, de nettoyage et de fonctionnement des matériels ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - toutes les sujétions d'exécution. LA JOURNEE (j) :	

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T (en chiffres)
502	EVACUATION ET TRAITEMENT DES RESIDUS DE COUPE DES RENOUVEES ASIATIQUES Ce prix rémunère, au kilogramme, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, l'évacuation et le traitement ou la mise en décharge agréée (laissée à l'initiative de l'entreprise et validée par le maître d'ouvrage), des résidus de coupe de renouée, y compris la T.G.A.P. et toutes sujétions. L'entreprise devra fournir les bordereaux de mise en décharge, remis par la décharge ou le centre de traitement agréé. Les quantités seront payées sur la base de ces justificatifs. Il comprend notamment : - le transport des déchets depuis la zone de chantier vers l'unité de traitement ou de mise en décharge ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des matériels ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - l'ensemble des taxes de traitement et élimination ; - toutes les sujétions d'exécution. LE KILOGRAMME (kg):	
503	FOURNITURE ET POSE D'UNE NATTE ANTI-VEGETATION Ce prix rémunère, au mètre carré, conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, la fourniture et la pose d'une natte anti-végétation. Ce prix comprend notamment : - les frais d'installation de chantier ; - l'amenée, le transfert et le repliement de tous les matériels et personnels nécessaires à l'exécution de la prestation ; - la fourniture de tous les matériaux nécessaires ; - l'exécution de la prestation ; - les frais d'entretien et de fonctionnement des matériels ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - toutes les sujétions d'exécution y compris la fixation au sol et l'enfouissement aux extrémités (suivant le terrain). LE METRE CARRE (m²) :	
SERIE DE PRIX 600 : ENTRETIEN ET REPARATION DES GRILLAGES, PORTAILS ET POTEAUX		
	Conformément aux dispositions prévues dans le CCTP, les prix 601 à 618 rémunèrent les opérations et sujétions suivantes : - l'amenée du personnel ainsi que de l'ensemble du matériel nécessaire à la bonne exécution des diverses tâches ; - la réalisation des différentes fouilles, aux dimensions requises en fonction des éléments à poser, que les déblais soient exécutés manuellement ou mécaniquement et en terrain de toute nature ; - l'évacuation des produits de fouilles dans une décharge ou un lieu de dépôt ; - la fourniture et la mise en œuvre de béton prêt à l'emploi ; - le haubannage des différents matériels mis en place jusqu'à la prise suffisante du béton du massif de fondation ; - l'évacuation en décharge ou le traitement dans des centres agréés, des différents déchets issus des chantiers, de quelque nature que ce soit ; - les frais de personnels d'encadrement et d'exécution ; - toutes les sujétions d'exécution.	
601	FOURNITURE ET POSE DE POTEAU METALLIQUE PLASTIFIE VERT ENTRE 1 METRE ET 1,5 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose sur tout type de support de poteau métallique plastifié vert pour grillage d'une hauteur supérieure ou égale à 1 mètre et inférieure ou égale à 1,5 mètres. Il comprend notamment la réalisation du massif de fondation approprié. L'UNITE (U) :	
602	FOURNITURE ET POSE DE POTEAU METALLIQUE PLASTIFIE VERT ENTRE 1,5 ET 2 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose sur tout type de support de poteau métallique plastifié vert pour grillage d'une hauteur supérieure à 1,5 mètres et inférieure ou égale à 2 mètres. Il comprend notamment la réalisation du massif de fondation approprié. L'UNITE (U) :	
603	FOURNITURE ET POSE DE POTEAU METALLIQUE PLASTIFIE VERT ENTRE 2 ET 2,5 METRES Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose sur tout type de support de poteau métallique plastifié vert pour grillage d'une hauteur supérieure à 2 mètres et inférieure ou égale à 2,5 mètres. Il comprend notamment la réalisation du massif de fondation approprié. Il comprend notamment la réalisation du massif de fondation approprié. L'UNITE (U) :	
604	PLUS-VALUE AUX PRIX 601, 602, 603 POUR POTEAU D'ANGLE AVEC JAMBES DE FORCE EN METAL PLASTIFIE VERT Ce prix rémunère, la plus-value applicable aux prix 601, 602, 603 pour la fourniture et la pose sur tout type de support de poteaux d'angles avec jambes de force quelle que soit la hauteur en métal plastifié vert. Il comprend notamment la réalisation du massif de fondation approprié. PLUS-VALUE (PV) :	
605	PLUS-VALUE AUX PRIX 601, 602, 603 POUR POTEAU EN ACIER GALVANISE Ce prix rémunère, la plus-value applicable aux prix 601, 602, 603 pour la fourniture et la pose sur tout type de support de poteaux en acier galvanisé quel soit la hauteur. PLUS-VALUE (PV) :	
606	FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE PLASTIFIE VERT Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la pose d'un grillage simple torsion de mailles 50x50 mm de côté en métal plastifié vert. LE METRE CARRE (m²) :	

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T (en chiffres)
607	FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE GALVANISE Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la pose d'un grillage simple torsion en fil de diamètre 3 mm et de mailles 50x50 mm en acier galvanisé. LE METRE CARRE (m²) :	
608	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE D'UN BETON DE PROPRETE Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté en pied de grillage. LE METRE (m) :	
609	FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL DE SERVICE 1 VANTAIL OU 2 VANTAUX POUR UNE OUVERTURE INFERIEURE OU EGALE A 4 METRES Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la pose d'un portail de service de gamme classique composé de 1 vantail ou de 2 vantaux, d'une hauteur minimum de 1,8 mètres pour une ouverture inférieure ou égale à 4 mètres, y compris tous les travaux de maçonnerie, de terrassement et fondation s'y rapportant, ainsi que toutes les sujétions, notamment celles liées à l'adaptation et la mise à niveau du portail par rapport aux supports ou aux seuils existants. Le système de fermeture sera compatible avec les systèmes existants du Maître d'ouvrage. LE METRE CARRE (m²) :	
610	FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL DE SERVICE 1 VANTAIL OU 2 VANTAUX POUR UNE OUVERTURE INFERIEURE A 4 METRES EN ACIER GALVANISE Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la pose d'un portail de service en acier galvanisé composé de 1 vantail ou de 2 vantaux, d'une hauteur minimum de 1,8 mètres pour une ouverture inférieure à 4 mètres, y compris tous les travaux de maçonnerie, de terrassement et fondation s'y rapportant, ainsi que toutes les sujétions, notamment celles liées à l'adaptation et la mise à niveau du portail par rapport aux supports ou aux seuils existants. Le système de fermeture sera compatible avec les systèmes existants du Maître d'ouvrage. LE METRE CARRE (m²) :	
611	FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL DE SERVICE 2 VANTAUX POUR UNE OUVERTURE SUPERIEURE A 4 METRES Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la pose d'un portail de service de gamme « lourde » composé de 2 vantaux, d'une hauteur minimum de 1,8 mètres pour une ouverture supérieure ou égale à 4 mètres, y compris tous les travaux de maçonnerie, de terrassement et fondation s'y rapportant, ainsi que toutes les sujétions, notamment celles liées à l'adaptation et la mise à niveau du portail par rapport aux supports ou aux seuils existants. Le système de fermeture sera compatible avec les systèmes existants du Maître d'ouvrage. LE METRE CARRE (m²) :	
612	FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL DE SERVICE 2 VANTAUX POUR UNE OUVERTURE SUPERIEURE A 4 METRES EN ACIER GALVANISE Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la pose d'un portail de service de gamme « lourde » en acier galvanisé composé de 2 vantaux, d'une hauteur minimum de 1,8 mètres pour une ouverture supérieure ou égale à 4 mètres, y compris tous les travaux de maçonnerie, de terrassement et fondation s'y rapportant, ainsi que toutes les sujétions, notamment celles liées à l'adaptation et la mise à niveau du portail par rapport aux supports ou aux seuils existants. Le système de fermeture sera compatible avec les systèmes existants du Maître d'ouvrage. LE METRE CARRE (m²) :	
613	CONFECTION D'UN MUR DE CLOTURE Ce prix rémunère, au mètre, conformément aux dispositions du CCTP, la confection d'un mur de clôture, y compris tous les travaux clôture, de maçonnerie, de terrassement et fondation s'y rapportant, la réalisation d'une couvertine, ainsi que toutes les sujétions. LE METRE (m) :	
614	DEMOLITION DE MACONNERIE DE TOUT TYPE NECESSITANT L'UTILISATION D'UN MARTEAU PIQUEUR Ce prix rémunère, au mètre cube, conformément aux dispositions du CCTP, la démolition de maçonnerie de tout type, y compris l'évacuation des matériaux en décharge. LE METRE CUBE (m³) :	
615	DEPOSE DE PORTAIL DE SERVICE EXISTANT Ce prix rémunère, à l'unité, conformément aux dispositions du CCTP, la dépose d'un portail de service existant, y compris la démolition et l'évacuation des matériaux et matériels en décharge. L'UNITE (U) :	
616	CONSTRUCTION D'UNE PILE POUR PORTAIL DE SERVICE Ce prix rémunère, à l'unité, conformément aux dispositions du CCTP, la construction d'une pile pour portail de service, y compris tous les travaux de maçonnerie, de terrassement et fondation s'y rapportant, ainsi que toutes les sujétions. L'UNITE (U) :	
617	FOURNITURE ET POSE D'UN PORTILLON BARREAUDE Ce prix rémunère, à l'unité, conformément aux dispositions du CCTP, la fourniture et la pose d'un portillon barreaudé d'une hauteur de 2 mètres et d'une largeur de 1,25 mètres, y compris toutes les sujétions. L'UNITE (U) :	

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T (en chiffres)
618	MISE EN OEUVRE D'UN ENDUIT Ce prix rémunère, au mètre carré, conformément aux dispositions du CCTP, la fourniture et la pose d'un enduit de type frisé gris sur le mur de clôture et sur les piles pour portail de service. LE METRE CARRE (m²)	
SERIE DE PRIX 700 : MISE A DISPOSITION DE MAIN D'OEUVRE		